intérêts dont dépend notre avenir, nous prendrons un rang plus élevé parmi les nations, notre population augmentera en même temps que notre commerce et nos revenus, et si les grandes améliorations que nous devons faire accroissent momentanément notre dette, Lotre nouvelle prospérité nous fera trouver le fardeau bien léger. Une foule de circonstances se réunissent pour nous faire voir favorablement ce grand projet-fruit de la longue expérience et des méditations profondes des hommes politiques les plus marquants de ces provinces. (Applaudissements.) Nous pouvons sans crainte l'accepter et le mettre à l'essai, comme le meilleur moyen de parer aux difficultés qui ont entravé notre législation. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, nous avons été opposés à la construction du chemin de fer intercolonial, parce que nous avions des doutes sérieux sur la valeur commerciale de cette entreprise et sur ses chances de prospérité. Mais tout le monde reconnaîtra que l'attitude hostile prise par la république voisine, en ce qui concerne les relations commerciales des deux pays, oblige notre prudence à nous assurer, pendant l'hiver, une grande vois de communication avec l'océan-route commune au commerce du monde entier. (Ecoutez!) Il y a plus, nous nous trouverions alors dans une position beaucoup plus forte pour renouveler ou modifier sur des bases équitables le traité de réciprocité. Cette grande entreprise publique forme partie essentielle du projet et le gouvernement nous donne l'assurance qu'on approfondira et élargira les canaux du St. Laurent, en même temps qu'on construira le chemin de fer intercolonial. Il ne peut que résulter du bien de l'union, si justice est rendue à toutes les parties contractantes. Dans la question des finances, la proposition d'assumer les dettes des différentes provinces sur une certaine base et d'im poser un tarif uniforme, avec certaines stipulations raisonnables, est peut-être le meilleur moyen de ne point léser tant d'intérêts divers. Nos délégués ont demandé, et nous demandons aujourd'hui que la subvention payable par le gouvernement général à chacune des provinces soit de 80 centins par tête, le montant total devant être déterminé par les chiffres d'un recensement qui se renouvellera tous les dix ans; cette demande semble juste et équitable. Mais ce n'est pas le moment de m'étendre sur ce point ni d'insister sur les détails qui offusquent aujourd'hui mes commettants, je me réserve de le faire lorsque nous discuterons les résolutions seriatim. En terminant, je ferai observer que les hommes les plus éclairés ne voient que faiblesse et incertitude dans notre position actuelle où tout est morcelé, tandis que l'union projetée leur apparaît comme la source de notre importance, de notre sécurité et de notre force dans l'avenir et un gage que notre crédit s'augmentera et que la confiance en nos ressources amènera vers nous une immense immigration. Nous avons droit d'être fiers de notre développement prodigieux pendant les vingt-cinq dernières années, et nous pouvous entrer avec confiance dans l'union projetée qui augmentera notre territoire, notre population et notre puissance. Nous débutons dans la carrière avec un trafic qui excède \$137,000,000, des ressources que nous avons à développer,-rossources inépuisables,-et nul obstacle ne s'oppose à notre avancement matériel. (Ecoutes!) Nous devons comprendre qu'un si vaste champ ouvert à l'activité humaine donnera à nos populations des aspirations plus élevées et leur fera chérir ce que certaines personnes peuvent encore appeler un rêve. L'empire Russe étend sa puissance de la mer Noire au pôle nord. L'Amérique Britannique du Nord peut viser à la domination du nord de ce continent, et ce nouvel empire se distinguera par la sagesse et la stabilité de ses institutions en s'efforçant de rivaliser avec les grandes nations dont nous tirons notre origine, dans la pratique des mâles vertus et la diffusion d'une civilisation supérieure partout où ses enfants iront planter leur tente. (Applaudissements.)

L'Hon, M. VIDAL.—Je partage cordialement l'opinion de l'hon. monsieur qui a parlé en faveur d'une union des provinces, et je crois avec l'hon. premier ministre que cette union sera à l'avantage de toutes les provinces qui en formeront partie. L'hon. premier ministre a peut-être exagéré les choses en disant que nous étions sur un plan incliné et que le rejet de la confédération proposée nous conduirait aux Etats-Unis, mais les arguments qu'il a fait valoir pour démontrer la nécessité de quelque changement propre à nous mettre à l'abri des difficultés à venir sont restés sans réponse et sont même, je crois, irrécusables. Mais ce que je ne saurais approuver c'est la manière dont le projet a été soumis au parlement, car, en définitive, on nous interdit de suggérer aucune amélioration ou aucune modification aux détails. J'admets avec tous les hons, membres que la question est de la plus haute importance, que nous n'essayons pas seulement aujour-